

dodis.ch/42255
26/13
317

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DES
FINANCES

Berne, le 17 novembre 1884

Contr. N° 1741

On est prié
de rappeler le N° ci-dessus dans la réponse

Monsieur le Ministre,-

Nous avons l'honneur de Vous adresser
ci-joint, pour votre usage, un exemplaire de l'instruction
adoptée par le Conseil fédéral pour les délégués
suisses à la prochaine conférence de l'Union monétaire
latine.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de notre haute considération,

Département fédéral des finances:

Hammer

Aunede:
mentionnée,

A la Légation de Suisse
à Paris.

